
Maître du cuir et du textile (DF)

Remplace: INFOformation&profession «Maître du cuir et du textile (DF)» du 22.02.2017.

- ▷ La modification du règlement d'examen professionnel supérieur du 25 septembre 2014 a été approuvée par le SEFRI le 24 août 2023, entre autres l'admission, l'examen, le titre en anglais et les dispositions finales.

Description brève

Les maîtres du cuir et du textile sont capables de gérer une micro-entreprise. Ils/elles se distinguent par un esprit et une action d'entrepreneuriat.

Ils/elles

- conseillent la clientèle et mènent des entretiens clients ciblés pour clarifier la commande;
- recherchent en contact direct avec la clientèle des solutions pour chaque cas individuel;
- développent et produisent des modèles / patrons, calculent les prix et établissent des devis;
- planifient, gèrent et surveillent la production;
- instruisent les collaborateurs/trices, planifient leurs interventions et sont responsables de la formation en entreprise;
- facturent les prestations apportées et veillent à un fonctionnement irréprochable des processus économiques;
- sont responsables de l'assurance qualité, des relations publiques, des actions publicitaires et en matière de communication ainsi que de la commande et du recyclage du matériel.

Les maîtres du cuir et du textile s'engagent là où le développement et la fabrication de modèles individuels ou de fabrication sur mesure demandent plusieurs années d'expérience professionnelle spécifique et des exigences accrues en ce qui concerne les connaissances et le savoir professionnel. Pour les trois orientations, il s'agit principalement des travaux suivants:

- **Orientation sport équestre:** projet et fabrication individuelle de produits complexes
- **Orientation véhicules et technique:**
Véhicules: restauration la plus fidèle possible à l'original de véhicules de tout genre ainsi que des tâches complexes, telles que par exemple la fabrication de capotes de cabriolets
Technique: fabrication de produits individuels sur mesure et en série selon les désirs du client; développement et documentation de coupes et de processus de travail exigeants
- **Orientation maroquinerie:** développement et production sur mesure de produits haut de gamme dans le domaine des articles de voyage et de la maroquinerie qui demandent une coupe exigeante

Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- Association Suisse Cuir et Textile ASCT

Admission

Sont admis/es à l'examen les candidats/es qui:

- a) possèdent un certificat fédéral de capacité d'artisan/artisane du cuir et du textile ou une autre qualification équivalente et peuvent justifier d'au moins trois années de pratique dans le domaine professionnel du cuir et du textile depuis son obtention;
- b) ont suivi un cours de formateur/trice en entreprise ou une formation équivalente.

Examen

L'examen comporte les épreuves suivantes: travail de maîtrise (travail pratique, pratique; entretien professionnel, oral), connaissances professionnelles (écrit), gestion d'entreprise (écrit), situations de pratique professionnelle (oral).

Titre

Les titulaires du diplôme sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- Maître du cuir et du textile
 - orientation sport équestre
 - orientation véhicules et technique
 - orientation maroquinerie
- Meister/in Leder und Textil
 - Fachrichtung Pferdesport
 - Fachrichtung Fahrzeuge und Technik
 - Fachrichtung Feinlederwaren
- Maestro/a del cuoio e dei tessili
 - indirizzo professionale articoli da equitazione
 - indirizzo professionale veicoli e tecnica
 - indirizzo professionale articoli di pelletteria

La traduction anglaise recommandée est:

- Master Craftsman in Leather and Textile, Advanced Federal Diploma of Higher Education
 - option Equestrian sports
 - option Vehicles and technical equipment
 - option Fine-leather goods

Dispositions finales

Les candidats/es qui ont échoué à l'examen en vertu du règlement du 25 septembre 2014 (état: 16.01.2017) ont la possibilité de le répéter une première fois et, le cas échéant, une seconde fois jusqu'au 31 décembre 2028.

Pour en savoir plus

Association Suisse Cuir et Textile ASCT

www.vlts.ch/home-fr-fr/